

# Évolution des indicateurs de mortalité périnatale une évolution encourageante qui se confirme !

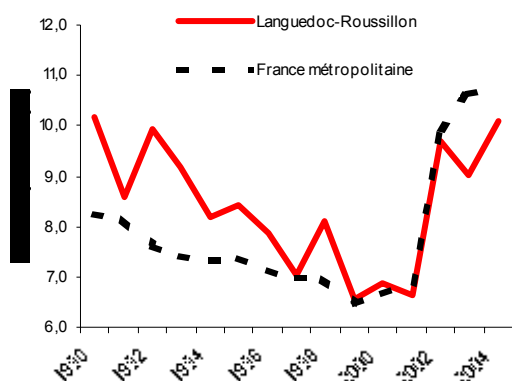
Dr Bernard Ledésert, Directeur Observatoire Régional de la Santé du Languedoc-Roussillon

Les dernières données d'Etat civil permettant de calculer les indicateurs de mortalité périnatale viennent d'être rendues disponibles par l'Insee. Elles portent sur l'année 2004 (figure).

En préalable, il faut souligner que des changements de modalités d'enregistrement des mort-nés sont intervenus en 2002 : auparavant, l'Etat civil prenait en compte les mort-nés à partir de 28 semaines d'aménorrhée ; depuis 2002, ils sont pris en compte à partir de 22 semaines d'aménorrhée ou d'un poids de 500 grammes. Ceci s'est traduit par une brusque hausse artificielle du taux de mortalité périnatale : il a été multiplié par un facteur 1,5.

Les données 2004 confirment l'amélioration de la situation dans la région Languedoc-Roussillon. Comme le montre le graphique, pour la quatrième année consécutive, les chiffres relevés dans notre région sont inférieurs à la moyenne nationale. Ainsi, la mortalité périnatale<sup>1</sup> en 2004 est de 10,1 décès pour 1 000 naissances en Languedoc-Roussillon pour un taux de 10,8 pour 1 000 en France métropolitaine (tableau 1).

Figure : Évolution de la mortalité périnatale en Languedoc-Roussillon (1990-2004)



Source : Insee, État-civil – Traitement : ORS-LR

La mortalité (qui concerne les seuls mort-nés) est elle aussi inférieure à la moyenne nationale comme en 2002, 2003 et 2004. La mortalité néonatale précoce (qui concerne les 6 premiers jours de vie) est elle aussi inférieure à la moyenne nationale comme observé depuis 200.

Pour l'ensemble de la mortalité néonatale (28 premiers jours de vie), les chiffres observés dans la région sont identiques aux chiffres nationaux. Par contre, la mortalité infantile (1<sup>ère</sup> année de vie) redevient supérieure à la moyenne nationale, comme en 2000.

Tableau 1 : Principaux indicateurs de mortalité foeto-infantile en Languedoc-Roussillon (2004)

	Languedoc-Roussillon	France métropolitaine
Mortinatalité	8,4	9,0
Mortalité néonatale précoce	1,7	1,8
Mortalité néonatale	2,5	2,5
Mortalité périnatale	10,1	10,8
Mortalité infantile	4,0	3,8

Source : Insee, État-civil Traitement : ORS-LR

Il est possible d'étudier l'évolution de la situation en Languedoc-Roussillon par rapport aux 21 autres régions de métropole (tableau 2). Les indicateurs sont alors calculés sur une moyenne triennale. On observe que la région était parmi les dernières de métropole en termes de mortalité périnatale et de mortinatalité au début des années 90. Un tournant est observé depuis 2001, la région se plaçant alors dans la première moitié des régions françaises pour la mortinatalité et au 3<sup>ème</sup> rang pour la mortalité périnatale. Pour la mortalité néonatale, la situation était à peine plus favorable au début des années 90 : 17<sup>ème</sup> sur 22. Sur la dernière période étudiée, 2002-2004, le Languedoc-Roussillon se place en deuxième position.

Tableau 2 : Mortalité Périnatale en Languedoc-Roussillon parmi les 22 régions de France métropolitaine (1992 - 2004)

Année	1992-1994	1993-1995	1994-1996	1995-1997	1996-1998	1997-1999
Mortalité périnatale	21	19	18	18	16	18
Mortinatalité	22	21	20	21	20	20
Mortalité néonatale	17	11	18	19	18	16

Année	1998-2000	1999-2001	2000-2002	2001-2003	2002-2004
Mortalité périnatale	18	16	15	8	3
Mortinatalité	19	15	16	10	9
Mortalité néonatale	16	17	13	2	2

Source : Insee, État-civil – Traitement : ORS-LR

L'évolution favorable de ces indicateurs, observée depuis le début des années 2000 montrent que les efforts faits par l'ensemble des professionnels dans la région dans le domaine de la périnatalité s'accompagnent de résultats encourageants. Alors qu'au début des années 90, les mauvais chiffres de mortalité périnatale observés dans la région Languedoc-Roussillon correspondaient à près de 50 mort-nés ou décès néonataux précoces de plus que la moyenne nationale, aujourd'hui, c'est une vingtaine de décès de moins qui sont relevés dans la région par rapport à la moyenne nationale. Ceci incite à poursuivre les efforts pour les inscrire dans la durée.

<sup>1</sup> Le taux de mortalité périnatale correspond au nombre de mort-nés et d'enfants décédant au cours des 6 premiers jours rapporté au nombre total de naissances (mort-nés + naissances vivantes).